

I - NOTE SUR LES RISQUES NATURELS

La construction du télésiège des Roches Blancs consiste à remplacer l'installation existante de type télésiège équipé de véhicules 4 places à attaches fixes par une installation de type télésiège équipé de véhicules 4 places à attaches découplables.

L'installation remplacée a été construite en 1989, elle n'a pas fait l'objet d'endommagement par les risques naturels.

Le tracé de la nouvelle installation est identique.

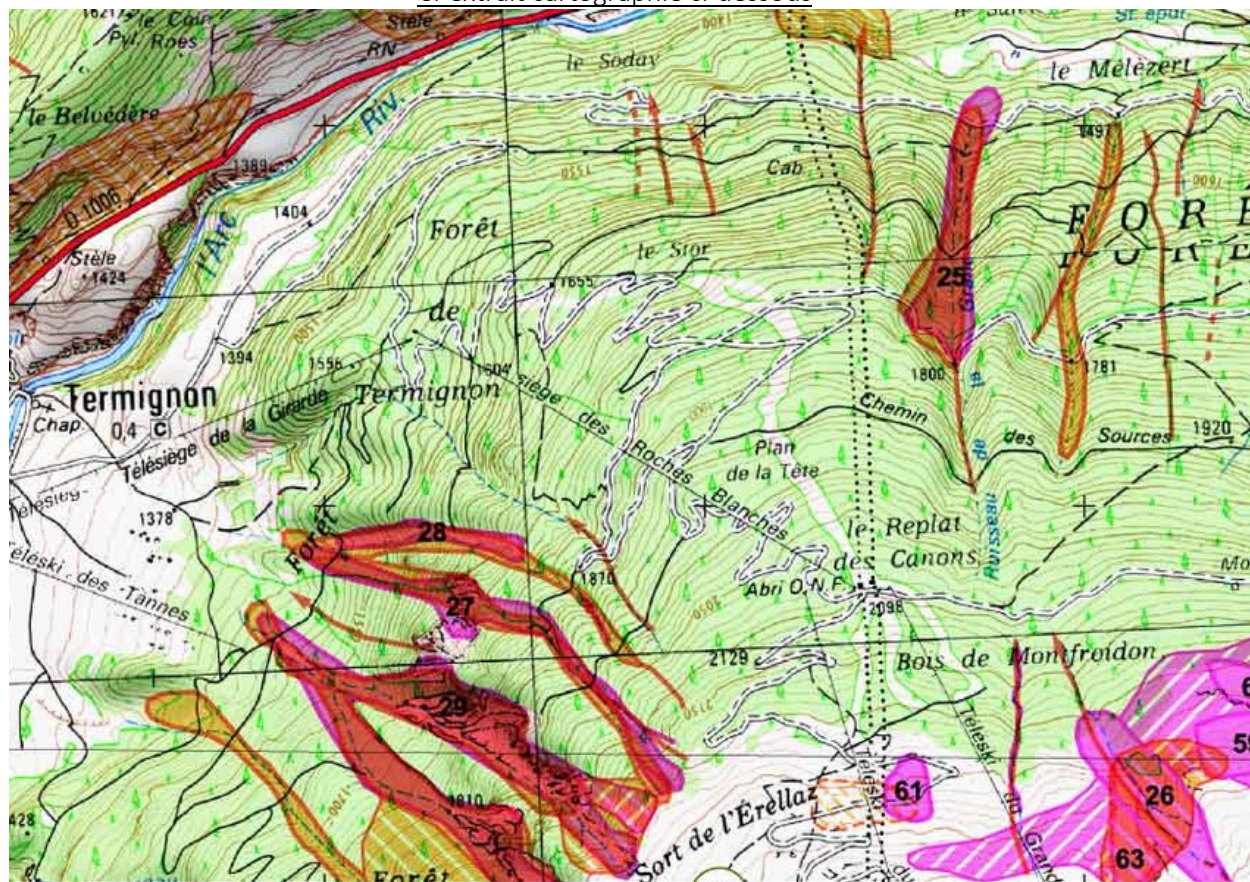
La position de la station de départ aval et la position de la station amont sont identiques.

La commune de Val Cenis possède un Plan de Prévention des Risques Inondation de l'Arc approuvé le 12 Juillet 2016. Le projet de remplacement du télésiège des Roches Blancs n'est pas concerné par le périmètre du PPRI.

Risque avalanche :

Le tracé du télésiège des Roches Blancs n'est pas concerné par le risque avalanches

Cf extrait cartographie ci-dessous

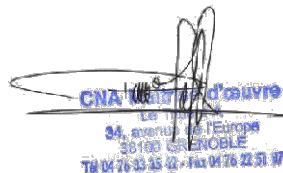


Risques stabilité des terrains :

L'étude géotechnique d'avant-projet G1 ES-PGC- Equaterre est jointe.

Des investigations complémentaires seront effectuées pour le dimensionnement définitif des ouvrages en phase PRO

Fait à Grenoble, le 29 Novembre 2023



CNA CONSULTANTS
LES
24, avenue de l'Europe
38100 GRENOBLE
TÉL 04 77 33 45 02 - FAX 04 78 22 51 97

Station de Val Cenis	Note sur les risques naturels – VAC_230722
Remplacement du télésiège des Roches Blanches	2/2